



Réf CR :	244352_2025_04_30	Date Réunion :	30/04/2025
Version CR :	Version 1	Ref Projet :	TERE 244352
Type de réunion	Réunion de démarrage		
Rédigé par :	Luc MICHLER		
Validé par :	Delphine HARDY		
Validation Client :	Thomas BULTE		
Participants :	Luc MICHLER	IXSANE - Chef de projet	
	Thomas BULTE	SYMEA - Coordinateur du SAGE de la Sensée	
	Audrey LIEVAL	SYMEA - Directeur, chargée de mission SAGE de l'Escaut	
	Charles BEAUCHAMPS	Président de la CLE du SAGE de la Sensée	
	Nicolas BUIRE	Agence de l'Eau Artois-Picardie - Chargé d'intervention	
	Alexia AUVITY	Agence de l'Eau Artois-Picardie - Chargée d'études ressources en eau	
	Grimonie BERNARDEAU	Département 62	
	Marc SANNIER	Communauté Urbaine d'Arras	
	Bertrand BODDAERT	Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais	
	Mathias BONIFACIO	SCoT de l'Arrageois	
	Michel BLONDEL	SCoT de l'Arrageois	
	Emilie NIDEAUBEAU	Douaisis Agglo	
	Mélanie HEDBAUT	CC Osartis Marquion - Chargée de mission environnement	
	Nicolas DANHIEZ	Président association SNR	
	Mathieu GRAVE	CC du Sud-Artois	
	Delphine LEFEBURE	Campagnes Artois	
David TURLA	OFB 59 - chef de service départemental		
Jean-Luc HALLE	Maire de Hamel		



AMO pour la réalisation d'une étude HMUC sur le territoire du SAGE de la Sensée



	Benoît ANQUEZ	DDTM 62
	Ludivine PICKAERT	Noréade - Responsable du service ressource en eau
Excusés :		

OBJET DE LA REUNION

La réunion de démarrage pour la mission « Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'une étude Hydrologie, Milieux, Usages et Climat (HMUC) sur le territoire du SAGE de la Sensée » s'est déroulée à la mairie d'Arleux. L'ordre du jour est le suivant :

- Présenter le bureau d'études IXSANE
- Présenter le contexte et les objectifs de la mission
- Présenter le territoire de la Sensée
- Présenter le phasage de la mission et la méthodologie envisagée pour la mission
- Faire un point sur les données
- Présenter le planning prévisionnel
- Recueillir les informations nécessaires au bon déroulement de l'étude

Le diaporama sera envoyé aux participants ultérieurement à la réunion.

DISCUSSIONS ET RELEVES DE DECISIONS

Introduction de la réunion :

M. BEAUCHAMPS introduit la réunion en rappelant l'historique du SAGE de la Sensée, approuvé en 2020 et qui fut précédé par un contrat de rivière signé en 1992 par les communes riveraines du cours d'eau. Ce dernier a fait suite à la création de l'Institution Interdépartementale Nord-Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée, en 1987, qui émana des 2 conseils généraux de l'époque le Nord et le Pas-De-Calais, en réponse à une problématique d'envasement des étangs de la vallée de la Sensée. Il précise que cette problématique, entre autres, a été résolue à travers l'étude hydraulique menée par Hydratec entre 2003 et 2011. Il déplore par ailleurs le faible impact global de cette étude sur les actions de gestion hydraulique et hydrologique mises en œuvre sur le territoire. Il indique ensuite que le Symea est devenue la nouvelle structure porteuse du SAGE et identifie, selon lui, les menaces futures sur la ressource en eau du territoire avec l'implantation d'industries agroalimentaires spécialisées en pommes de terre et d'un data center à Cambrai.

M. HALLE réagit à cette introduction en confirmant qu'il ne souhaite pas que l'on se relance dans une étude sans effet derrière. Par ailleurs, il pose directement la question de la maîtrise d'ouvrage des actions et travaux qui devront être mise en œuvre à l'issue de l'étude HMUC et se demande si le Symea pourra assurer et assumer ce rôle. Il considère également que certaines actions pourraient être réalisées préalablement sans avoir à mener d'études préalables, notamment sur l'assainissement, afin d'améliorer la qualité de l'eau du territoire. Selon lui, il suffirait de désigner un maître d'ouvrage et de solliciter l'engagement de l'Agence de l'eau pour mener à bien ces projets.

Présentation de la mission d'AMO d'IXSANE :

M. MICHLER, en qualité d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'étude HMUC, réalise la suite de la présentation de la mission confiée au bureau d'études IXSANE. A la suite de la présentation du contexte de l'étude, les réactions se sont concentrées sur la problématique de la faiblesse du réseau de mesures hydrométriques et piézométriques et du manque de données associé.

M. BEAUCHAMPS encourage alors les participants du COTECH à se rendre disponible pour échanger sur les données dont ils disposent et à les partager afin d'alimenter l'étude HMUC. Il interpelle également l'Agence de l'eau sur les possibilités de financement de l'instrumentation du territoire pour la création d'un réseau de mesures complémentaires (hydrométriques et piézométriques). M. BUIRE (Agence de l'eau) répond que si les dispositifs apportent de la connaissance au SAGE, il ne voit pas de raisons que l'Agence ne subventionne pas un tel dispositif. M. BEAUCHAMPS complète l'échange en spécifiant qu'il souhaite une surveillance en continu des niveaux d'eau qui perdure après l'étude HMUC.

Les fournisseurs d'eau (Noréade et CUA) réagissent à ces échanges en indiquant qu'ils disposent de données piézométriques avec un enregistrement en continu au droit des captages sur une période relativement longue, de l'ordre d'une dizaine d'années. Mme PICKAERT (Noréade) précise que le travail de décomposition mensuelle des prélèvements avait déjà été réalisé avec ANTEA, mais qu'il n'avait pas eu d'apport prépondérant étant donnée la constance relative de la consommation sur l'année. Par ailleurs, ils insistent sur l'importance du territoire du SAGE Sensée pour leur activité, du fait des nombreux captages qui s'y trouvent.

Concernant le manque de données, M. MICHLER précise que le BRGM sera associé à l'étude et alimentera l'étude HMUC en informations fournies par le projet AMORSE (Actualisation et développement de MOdèles de gestion de la Ressource en eau Souterraine du bassin Artois-Picardie destinés à l'Evaluation des volumes disponibles). Ce dernier permettra de mieux évaluer les volumes d'eau souterraine disponibles pour tous les usages. M. BUIRE (Agence de l'eau) ajoute qu'il sera important de se rapprocher du BRGM car ils disposent d'un réseau de mesures piézométriques plus important que ce qui a été pris en compte par ANTEA dans son « *étude hydrogéologique relative à l'estimation des volumes mobilisables annuels et, dans la mesure du possible, en période de basses eaux par deux approches simples sur chacune des 26 zones d'alerte du bassin Artois-Picardie* » de 2024. Par ailleurs, il ajoute que le BRGM est entrain de réactualiser le modèle MARTHE avec un inventaire des données disponibles. Mme PICKAERT (Noréade) propose d'utiliser les données du piézomètres d'Havrincourt, en complément de celui de Guémappe, celui-ci étant également situé au droit de la masse d'eau souterraine « *Craie des vallées de la Scarpe et de la Sensée* ».

M. TURLA (OFB) s'interroge sur la possibilité de corriger les niveaux piézométriques des données acquises par les fournisseurs afin d'obtenir un niveau désinfluencé (sans rabattement de nappe). Les fournisseurs répondent que cette information peut être fournie par des modélisations.

Mme PICKAERT (Noréade) intervient pour indiquer qu'il sera important de prendre en compte les échanges et transferts d'eau avec les SAGE voisins. En effet, le bassin versant piézométrique ne correspond pas aux limites du SAGE et par ailleurs Noréade a une fonction de transfert d'eau entre les SAGE par son activité de distribution de l'eau potable.

M. BEAUCHAMPS interroge l'Agence de l'eau sur les éventuelles limites temporelles pour la réalisation de l'étude HMUC. M. ANQUEZ (DDTM 62) répond que la seule contrainte est d'avoir lancé l'étude avant 2027 et d'obtenir des volumes prélevables avant 2030. M. BEAUCHAMPS se dit alors favorable à la mise en place d'un réseau de mesures complémentaires avant le recrutement d'un bureau d'études prestataire de l'étude HMUC et la réalisation de cette étude.

M. BUIRE (Agence de l'eau) remet en question la pertinence de l'utilisation de la méthode ESTIMHAB sur la Sensée, étant donnée la différence amont-aval. M. MICHLER (IXSANE) répond que l'objectif est de bénéficier de plusieurs stations et idéalement de bénéficier de valeurs de débits biologiques au niveau de chacune des futures stations hydrométriques situées à l'exutoire des sous-bassins versants du territoire.

PRINCIPALES DECISIONS

- La phase 1 de la mission d'AMO devra aboutir en l'identification des lacunes de connaissances et la proposition de méthodologie et/ou de renforcement de suivi hydrologique et piézométrique. A l'issue de cette phase et en cas de nécessité de l'instrumentation du territoire, la présente mission d'AMO pourra être interrompue sur une période permettant la mise en œuvre de ce réseau de mesures et l'acquisition de chroniques de données suffisamment longues pour être exploitables dans le cadre de l'étude HMUC.

SUITES A DONNER

- Des réunions avec les différents EPCI doivent être organisées pour faire le point sur les données disponibles.
- Echanger avec le BRGM concernant les données dont ils disposent et les données qu'il serait intéressant d'acquérir pour améliorer le calage de leur modèle.
- Discuter avec les deux SAGE qui ont démarré l'étude HMUC (Scarpe amont est le plus avancé) et ont terminé la phase 1, afin de recueillir leur retour d'expérience et de mieux appréhender les besoins en données notamment.

PROCHAINE REUNION

La date précise de la prochaine réunion n'a pas été fixée. Elle devrait se dérouler au mois juillet 2025, en présentiel, et réunir le COTECH afin de faire le point sur la récolte des données et de réaliser des propositions pour pallier le manque de données.